

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 06/01/2015 Date de révision: 01/25/2019 Version: INF-210-2019a

### SECTION 1: Identification

#### Identification

**Forme du produit** : Mélanges  
**Nom du produit** : PRO-SET® INF-210 Hardener  
**Code du produit** : INF-210, INF-210-1, INF-210-2, INF-210-3, INF-210-4, INF-210-5, INF-210-6

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** : Agent de durcissement pour résine époxyde.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Gougeon Brothers, Inc  
100 Patterson Ave.  
Bay City, MI 48706 - U.S.A.  
T 888-377-6738 or 989-684-7286  
[www.prosetepoxy.com](http://www.prosetepoxy.com)

##### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'urgence** : CHEMTREC 1 (800) 424-9300  
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

### SECTION 2: Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Oral)  
Acute Tox. 4 (Dermal)  
Acute Tox. 4 (Inhalation)  
Skin Corr. 1B  
Eye Dam. 1  
Skin Sens. 1  
Repr. 2  
STOT SE 3  
Aquatic Acute 3  
Aquatic Chronic 3

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger (GHS)



GHS05

GHS07

GHS08

##### Mention d'avertissement (GHS)

Danger

##### Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

##### Conseils de prudence (GHS)

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

réutilisation. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### Substance

Non applicable

### Mélanges

Nom	Identificateur de produit	RPD %
2-Méthylpentane-1,5-diamine	(n° CAS) 15520-10-2	30 - 60
4-tert-butylphénol	(n° CAS) 98-54-4	10 - 30
Isophoronédiamine	(n° CAS) 2855-13-2	10 - 30
m-phénylenebis(méthylamine)	(n° CAS) 1477-55-0	7 - 13
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	(n° CAS) 2579-20-6	5 - 10
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	(n° CAS) 90-72-2	1 - 5

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation.

## SECTION 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Premiers soins après inhalation

: En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Premiers soins après contact avec la peau

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Premiers soins après contact oculaire

: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.

#### Premiers soins après ingestion

: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes/lésions après inhalation

: Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

#### Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Symptômes/lésions après contact oculaire

: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

#### Symptômes/lésions après ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

: Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.

#### Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, amines, ammoniac, acide nitrique, cyanures, aldéhydes, nitrosamines. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux cellululosiques. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.

#### Réactivité

: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### Conseils aux pompiers

#### Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

#### Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêche la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Ne pas absorber avec du papier, des chiffons ou d'autres matériaux combustibles.

#### Procédés de nettoyage

: Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

### Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Lorsque mélangé à la résine époxyde, ce produit peut causer une réaction exothermique qui, en grandes quantités, est capable de générer une chaleur suffisante pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

#### Mesures d'hygiène

: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Température de conservation : 40°F (4°C) - 90°F (32°C).

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

<b>2-Méthylpentane-1,5-diamine (15520-10-2)</b>
Non applicable

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>4-tert-butylphénol (98-54-4)</b>		
Non applicable		
<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>		
Non applicable		
<b>m-phénylenebis(méthylamine) (1477-55-0)</b>		
ACGIH	Limite ACGIH (mg/m <sup>3</sup> ) (plafond?)	0,1 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (ceiling) (mg/m <sup>3</sup> )	0,1 mg/m <sup>3</sup>
<b>1,3-cyclohexylènebis(méthylamine) (2579-20-6)</b>		
Non applicable		
<b>2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)</b>		
Non applicable		

### Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc. sous les limites permises.
<b>Protection des mains</b>	: Porter des gants résistant aux produits chimiques.
<b>Protection oculaire</b>	: Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	: Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
<b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
<b>Autres informations</b>	: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	: Liquide
<b>Apparence</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	: Incolore
<b>Odeur</b>	: Ammoniac
<b>Seuil olfactif</b>	: Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	: Aucune donnée disponible
<b>pH solution</b>	: 11,4
<b>Point de fusion</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point de congélation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition</b>	: > 400 °F (204°C) (Estimation basée sur des produits similaires)
<b>Point d'éclair</b>	: > 181 °F (82.8°C) (Estimation basée sur des produits similaires)
<b>Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Non inflammable
<b>Pression de la vapeur</b>	: < 1 mm Hg à 20°C / 68°F (Estimation basée sur la liste des composants)
<b>Densité relative de la vapeur à 20 °C</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	: 0,94
<b>Solubilité</b>	: Sensible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	: 17 mm <sup>2</sup> /s à 20°C / 68°F
<b>Viscosité, dynamique</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	: Aucune donnée disponible

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

**Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible

**Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible

### Autres informations

**Teneur en COV** : 5,89 g/l (0.05 lb/gal)

**Densité apparente** : 7,82 lb/gal (0.94 kg/L)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** : Stable dans les conditions normales d'entreposage.

**Possibilité de réactions dangereuses** : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.

**Conditions à éviter** : Chaleur. Matières incompatibles.

**Matières incompatibles** : Acides. Matières oxydantes. Composés halogénés.

**Produits de décomposition dangereux** : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, amines, ammoniac, acide nitrique, cyanures, aldéhydes, nitrosamines, phénoliques.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>2-Méthylpentane-1,5-diamine (15520-10-2)</b>	
DL50 orale rat	1170 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1870 mg/kg
CL50 inhalation rat	4,9 mg/l/1h

<b>4-tert-butylphénol (98-54-4)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	Pas de données. Intrapéritonéal - souris - 78 mg/kg.
CL50 inhalation rat	5,6 mg/l Remarques: Nutritionnel et métabolique: Perte de poids ou gain de poids diminué

<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>	
DL50 orale rat	1030 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,01 mg/l/4h

<b>m-phénylenebis(méthylamine) (1477-55-0)</b>	
DL50 orale rat	980 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	1,34 mg/l/4h

<b>1,3-cyclohexylènebis(méthylamine) (2579-20-6)</b>	
DL50 orale rat	700 - 780 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1700 mg/kg

<b>2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)</b>	
DL50 orale rat	2169 mg/kg

**Toxicité Aiguë (voie orale)** : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

**Toxicité Aiguë (voie cutanée)** : Cutané: Nocif par contact cutané.

**Toxicité aiguë (inhalation)** : Inhalation: Nocif par inhalation.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Provoque des brûlures de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non classé

**Cancérogénicité** : Non classé

**Toxicité pour la reproduction** : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Peut irriter les voies respiratoires.

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classé  
**Danger par aspiration** : Non classé

<b>PRO-SET® INF-210 Hardener</b>	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (20 °C)	17 mm <sup>2</sup> /s

**Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles** : Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.  
**Symptômes/lésions après inhalation** : Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.  
**Symptômes/lésions après contact avec la peau** : Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Peut provoquer une allergie cutanée.  
**Symptômes/lésions après contact oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.  
**Symptômes/lésions après ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.  
**Autres informations** : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### Toxicité

**Écologie - général** : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

<b>4-tert-butylphénol (98-54-4)</b>	
CL50 poisson 1	4,71 - 5,62 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	3,9 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	6,9 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [static])
CE50 Daphnie 2	3,4 - 4,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>	
CE50 Daphnie 1	14,6 - 21,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [semi-static])

### Persistence et dégradabilité

<b>PRO-SET® INF-210 Hardener</b>	
Persistence et dégradabilité	Non établi.

### Potentiel de bioaccumulation

<b>PRO-SET® INF-210 Hardener</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

<b>4-tert-butylphénol (98-54-4)</b>	
BCF poissons 1	34 - 240
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,44

<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,79 (à 23 °C)

### Mobilité dans le sol

<b>PRO-SET® INF-210 Hardener</b>	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

### Autres effets néfastes

**Effet sur le réchauffement global** : Pas d'effet connu avec ce produit.

Nom	Identificateur de produit	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
2-Méthylpentane-1,5-diamine	15520-10-2	Non classé
4-tert-butylphénol	98-54-4	Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2
Isophoronédiamine	2855-13-2	Chronic Aquatic Cat. 3

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	2579-20-6	Acute Aquatic 3; Chronic Aquatic Cat. 3
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Acute Aquatic 3; Chronic Aquatic Cat. 3

**Autres informations** : Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage** : Éviter le rejet dans l'environnement. Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT et TMD

N° ONU (DOT/TMD) : UN2735  
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. (2-Méthylpentane-1,5-diamine)  
Class (DOT/TMD) : 8  
Groupe d'emballage (DOT/TMD) : II  
Polluant marin : Non

#### Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG) : 2735  
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (2-Méthylpentane-1,5-diamine)  
Classe (IMDG) : 8  
Groupe d'emballage (IMDG) : II  
Numéro EmS : F-A, S-B  
Polluant marin : Non

#### Transport maritime

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA) : 2735  
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. (2-Méthylpentane-1,5-diamine)  
Classe (IATA) : 8  
Groupe d'emballage (IATA) : II  
Polluant marin : Non

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

#### Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

#### Isophoronédiamine (2855-13-2)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

# PRO-SET® INF-210 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

**m-phénylenebis(méthylamine) (1477-55-0)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

### SECTION 16: Autres informations

**Date d'émission** : 06/01/2015

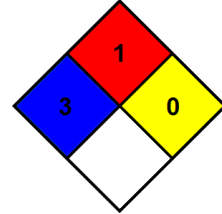
**Date de révision** : 10/06/2016

**Autres informations** : Aucun(e).

**Danger pour la santé NFPA** : 3

**Danger d'incendie NFPA** : 1

**Réactivité NFPA** : 0



Notation HMIS III

**Santé** : 3 Danger sérieux

**Inflammabilité** : 1 Danger léger

**Physique** : 0 Danger minime

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*